

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2020



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dominique PEREZ, Maire.

Présents :	Mmes	Sandrine MARTINEAU, Christelle LASNIER, Estelle LAUNAY, Cindy TURCAT, Ludivine ROBERT, Mme Carla COUTURIER
	MM.	Dominique PEREZ, Damien FORESTAS, Philippe PHELIX, Christophe CHABANNE, Xavier LAMIAU, Jean-Philippe GOURDON
Excusés :		Mme Catherine CANO ayant donné pouvoir à Mme Sandrine MARTINEAU
Pouvoirs :		M Jérôme ROBERT ayant donné pouvoir à Mme
Absents		M Jérôme ROBERT, David MAILLOCHAUD, Catherine CANO,
Secrétaire de séance	M	Damien FORESTAS

Observations sur le compte-rendu de la séance du 16 septembre 2020 : NÉANT

Ordre du jour

1. FINANCES LOCALES

- 1.1. Dons de chaises et tables
- 1.2. Décision modificative
- 1.3. Église : demande de subvention

2. PERSONNEL COMMUNAL

- 2.1. Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de la Charente : convention de service « recrutement – remplacement – renfort »
- 2.2. Création de postes d'adjoints techniques

3. AFFAIRES FONCIERES

- 3.1. Autorisation d'engager les démarches d'achat de parcelles route de chez le Rôle
- 3.2. Intégration de voiries de lotissement dans le domaine communal
- 3.3. Intégration de voiries de lotissement dans le domaine communal
- 3.4. Intégration de voiries de lotissement dans le domaine communal

4. URBANISME

- 4.1: Autorisation au Maire pour ester en justice

5. AFFAIRES GENERALES

- 5.1. Syndicat Mixte de la Fourrière : modification des statuts
- 5.2. Autorisation de conventionner avec TDF
- 5.3. Désignation de Représentant de la commune au Conseil de Développement de GA
- 5.4. Suite à l'étude réalisée par la conseillère en énergie de Grand-Angoulême, proposition d'allongement de la durée de coupure de l'éclairage public la nuit

6. QUESTIONS DIVERSES

Avis d'ouverture d'enquête publique en vue de la rétrocession de terrain au lieu-dit « La Boucharderie »

LDG : Lignes Directrices de Gestion
Loyer : restaurant le CLAIBERTIN
Consultations assurances
Grandangouleme : renouvellement contrat de fourniture gaz
Grandangouleme : dotation entrées pour le centre NAUTILIS
Grandangouleme : sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
Grandangouleme : groupe de travail Grand et petit cycle de l'eau
Région : desserte des établissements d'Angoulême par la ligne régulière n°11
Plaques et numéros de rue
Avis de signature de l'acte authentique de la servitude ENEDIS plaine de jeux de chez Jalet

Ajout :

3. AFFAIRES FONCIERES

3.3. Intégration de voiries de lotissement dans le domaine communal

3.4. Intégration de voiries de lotissement dans le domaine communal

4. URBANISME

4.1: Autorisation au Maire pour ester en justice

Retrait :

5. AFFAIRES GENERALES

5.3. Désignation de Représentant de la commune au Conseil de Développement de GA

5.4. Suite à l'étude réalisée par la conseillère en énergie de Grand-Angoulême, proposition d'allongement de la durée de coupure de l'éclairage public la nuit



1. FINANCES LOCALES

1.1. Dons de chaises et tables

Monsieur le Maire rappelle que 15 tables et 12 chaises ont été prêtées par la commune de Plassac-Rouffiac depuis l'été 2019.

L'école de Plassac-Rouffiac étant fermée depuis le 1^{er} septembre 2019, le conseil municipal de Plassac-Rouffiac s'est prononcé favorablement pour donner ce mobilier à la commune de CLAIX.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'accepter le mobilier proposé en don par la commune de Plassac-Rouffiac et ci-dessus désigné ;
- de demander à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la Trésorerie pour intégrer ce don à l'actif et à l'inventaire
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et effectuer les démarches nécessaires pour la bonne exécution de cette délibération.

Vote à l'unanimité

1.2. Décision modificative

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'intégrer par opération d'ordre, afin de les amortir, des dépenses réalisées lors des travaux liés à l'aménagement foncier agricole et forestier.

Il précise que pour procéder aux écritures comptables, le chapitre 041 doit être amendé par de nouveaux crédits budgétaires.

Monsieur le Maire propose une augmentation de crédits budgétaires et une **modification du budget** comme suit :

Dépenses d'Investissement
041 - 2315 : + 1 419,14 €

Recettes d'Investissement
041 - 2033 : + 1 419,14 €